

Observatoire, Curricula, Évaluations, Pratiques, OCEP

<http://ife.ens-lyon.fr/ife/ressources-et-services/ocep>

Expérimentation « École du socle » Corrèze

Axe 1 : Étude de la dynamique du projet

Compléments à la synthèse de mars 2012

juillet 2012

Auteurs : Anne Calpe, Maryline Coquidé

Des entretiens téléphoniques ont été réalisés par Anne Calpe auprès de PLC volontaires et de PE durant les mois de mai et juin.

L'expérimentation a été estimée globalement positive par les acteurs lors d'une réunion s'est tenue le 1er juin 2012 au collège Clémenceau à Tulle. Elle rassemblait un grand nombre de participants du projet. Elle a permis de présenter une synthèse des travaux réalisés sur l'année dans l'expérimentation et d'envisager les perspectives.

Nous proposons, ci-dessous, quelques points en complément de la synthèse intermédiaire de mars 2012, en particulier des éléments d'analyse qui pourraient permettre d'améliorer le dispositif, en particulier en amont, lors de la préparation de la rentrée scolaire.

Nous proposons aussi, comme document de travail, un projet de « Guide méthodologique » pour faciliter l'entrée en sixième. Ce document provisoire n'a, bien évidemment, pas de valeur de prescriptions. Il se voudrait, avant tout, outil de réflexion dans une équipe. Il pourrait être complété, amélioré, illustré davantage par les équipes, puis retravaillé pour devenir une forme de « guide méthodologique » pouvant contribuer à faciliter l'entrée au collège des jeunes élèves.

1. Bilan et perspectives

Des décisions importantes ont été prises sur la base des propositions de Monsieur Jean-Pierre Batailler, DASEN de académie de Corrèze qui auront vraisemblablement un effet réel sur la dynamique du projet pour la prochaine année scolaire. Tout d'abord la proposition a été faite aux PE engagés dans le projet de poursuivre dans leur poste. L'offre ayant été acceptée par certains il y aura donc des équipes « stabilisées » sur la prochaine rentrée. Ensuite une réflexion est en cours et porte sur l'extension possible du dispositif vers de nouveaux établissements qui voudraient le rejoindre en présentant des équipes volontaires ainsi qu'aux moyens possibles afin d'étoffer le projet sur les grandes structures (collèges de plus de 600 élèves). La présence d'équipes d'enseignants volontaires est posée comme un préalable indispensable à toute décision. Enfin un travail spécifique sur les emplois du temps des acteurs impliqués est possible et vivement encouragé pour la rentrée prochaine, ainsi que la mise en oeuvre d'une concertation départementale entre les PE.

2. Freins et leviers

Nombre d'entre-eux ont été identifiés au fil de cette année d'expérimentation et les pistes pour la suite du travail en tiennent compte. Mme Lacombe a présenté une liste des actions-leviers qui paraissent indispensables pour la prochaine année scolaire lors de la réunion précitée.

- Présentation en amont de l'année scolaire du projet : bilan et prolongements
- Emplois du temps à prévoir en amont pour optimiser la présence du PE
- Temps de concertation institutionnalisés
- Mutualisation des travaux par une coordination départementale
- Retour prévu des attentes en cycle 3 (stages, animations, professeur des écoles rattaché au collège dans les écoles du secteur)

Parmi les freins identifiés, on notera :

- l'engagement des équipes,
- la présence commune des corps d'inspection 1er et 2nd degré,
- la nomination des enseignants sur les postes PE (difficulté à trouver des personnels volontaires sur un profil de poste très spécifique),
- la mise en oeuvre de la différenciation,
- l'harmonisation des outils dont LPC

Les décisions précédentes sont donc clairement en accord avec l'analyse des freins. Certains points méritent une attention particulière. En effet il est important et réaffirmé par M. Le DASEN que la place des IEN, des CP et des IPR soit clarifiée, redéfinie. Un investissement différent de chacun est souhaitable. Il faut plus de complémentarité. Chacun doit se sentir légitime, même les IEN du 1er degré lorsqu'ils interviennent sur les collèges. Pour ce qui concerne la mise en œuvre de la différenciation, il a été réaffirmé pour la suite du projet que cela ne doit pas être le prétexte à la création de groupes de niveau et la délégation du PCL au PE de la difficulté scolaire.

3. Les observations concernant les temps de concertation

La mise en place des collaborations PE-PCL a été très progressive et la mise en route du projet a été lente. La poursuite du projet avec des équipes « stabilisées » sera un avantage certain de ce point de vue l'an prochain.

La possibilité de concertation entre les différents acteurs reste un élément majeur dans la mise en place des collaborations. On observe en effet que la co-animation s'est déclinée sur 3 plans qui ont été engagés de manières très variables et suivant des modalités variées selon les établissements.

1. La préparation en amont d'une séance de classe qui nécessite du temps de concertation et une relation de confiance bien établie entre PE et PCL.
2. Le temps d'animation face à une classe, mis en œuvre de façon très différentes : animation du groupe classe entier par le PE (plutôt rare), prise en charge par le PE dans la classe d'un groupe de besoins (souvent des élèves en difficulté) ou échange des rôles momentanés du PE et du PCL. L'existence d'une relation de confiance permet de varier les modalités et d'enrichir les pratiques.
3. Les évaluations et corrections de copies en commun: c'est un travail qui permet de finaliser, via une évaluation et une validation des compétences, le travail précédent.

Il est à noter que certains PE se sont engagés dans les trois axes de façons très complètes mais avec un nombre restreint de PCL (un seul interlocuteur pour le PE en charge au collège d'Uzerche par exemple mais le duo a engagé une collaboration très poussée et construite). D'autres sont restés sur l'axe central avec certains PCL tout en engageant lorsque c'était possible un travail de préparation avec d'autres PCL. Les chefs d'établissements de deux établissements partageant le même PE adhèrent fortement aux préconisations sur les emplois du temps. En effet ils ont pu constater que le travail en amont est une charge de travail difficile à gérer s'il n'est pas pensé en termes d'emploi du temps pour les différents acteurs.

Des temps de préparation au travail collectif entre PE et équipes enseignantes des classes de 6° sont déjà prévus dans certains établissements. Les chefs d'établissement ont été invités à une réflexion en ce sens. Enfin, le travail spécifique sur les emplois du temps qui est aussi préconisé pour la prochaine rentrée, permettra de lever certains freins déjà identifiés au niveau du travail de concertation.

On remarque enfin que si la méfiance a été forte au départ dans les équipes éducatives, des relations de confiance solides se sont construites. Les PE et certains des enseignants secondaires, se sont investis de façon extrêmement positive pour le plus grand bénéfice des élèves (constat de validation du niveau A1 de tous les élèves en anglais de sixième d'un collège par exemple grâce au travail commun PE-PCL). Là encore, la stabilisation des équipes ne peut qu'être positive et permettre de dépasser les lenteurs constatées lors de la mise route du projet.

Si vous désirez citer ou faire référence à ce contenu, merci d'en signaler la source et l'url :

<http://ife.ens-lyon.fr/ife>